

Mise en œuvre pédagogique des séquences de littérature au cycle 3

On peut donc considérer qu'un module de littérature ne devrait pas durer plus de quinze jours, mais qu'il peut, en revanche, se concentrer sur une séance unique limitée à une demi-matinée.

2.1 La lecture des œuvres

il ne s'agit en aucune façon de proposer aux élèves une initiation à la lecture littéraire qui passerait par une explication formelle des processus narratifs ou stylistiques.

garde la mémoire de ce qu'il a lu et puisse en faire une référence de ses lectures ultérieures.

2.2 Assurer la compréhension

L'interprétation prend, le plus souvent, la forme d'un débat très libre dans lequel on réfléchit collectivement sur les enjeux esthétiques, psychologiques, moraux, philosophiques qui sont au cœur d'une ou plusieurs œuvres(s). Le maître dispose de quatre instruments pour parcourir le texte : la lecture qu'il peut lui-même en faire à haute voix, la lecture silencieuse des élèves, le résumé partiel qu'il élabore et qu'il peut dire ou donner à lire en lecture silencieuse, la lecture à voix haute des élèves. Il peut aussi, évidemment, raconter un livre, en particulier lorsqu'il s'agit de montrer les liens qui existent avec ce lui que l'on est en train de lire.

En effet, un enfant de cycle 3 n'est pas encore un lecteur expert et il ne peut traiter de manière autonome les aspects les plus complexes du texte.

Comme dans bien d'autres cas, les allers-retours entre lecture et écriture (jouer avec la langue) sont souvent plus utiles que de longues explications.

2.3 Lire et interpréter l'image

C'est donc bien l'ensemble texte/images qui, le plus souvent, doit être compris et interprété. On pourra, à cet égard, s'inspirer du travail qui se fait traditionnellement sur l'album à l'école maternelle, c'est-à-dire à un âge où l'enfant ne sait pas encore lire. On peut se reporter au programme et aux documents d'application du champ disciplinaire « Arts visuels » pour aborder les illustrations des œuvres lues.

2.4 Les œuvres en débat : approche de l'interprétation des textes

il importe d'organiser un débat pour mettre à jour les ambiguïtés du texte et confronter les interprétations divergentes qu'elles suscitent. Le recours à l'œuvre reste le critère du travail d'interprétation.

3. Des œuvres à mettre en réseau : la programmation des lectures

Ces réseaux sont organisés, pour explorer un genre, pour apprécier les divers traitements d'un personnage, d'un motif, pour élucider une procédure narrative, l'usage du temps et des lieux, pour estimer la place d'une œuvre au sein de la

production d'un auteur ou dans une collection.

Les structures narratives notamment (par répétition, emboîtement, retour en arrière...) peuvent guider ou perdre le lecteur. Cette découverte peut déboucher sur des activités de reconstruction, déplacement, déconstruction, détournement, pour mieux en éprouver les effets.

Elle doit s'inscrire dans la durée du cycle et non de l'année, et suppose donc une décision du conseil de cycle.

Rappelons que, dans cette programmation,

l'enseignant vise à maintenir un équilibre entre les différents genres (poésie, nouvelles et romans, théâtre, contes, albums, bandes dessinées), et entre classiques et œuvres contemporaines. [...]

4. De la lecture à la mise en voix des textes (lecture à haute voix, récitations, mises en scène)

À cet égard, il serait

intéressant de construire cette mise en mémoire des textes dans une gradation qui va de la lecture cursive à la lecture interprétée (et donc déjà en partie mémorisée), et se termine par la lecture récitée (et donc apprise par cœur). Le passage d'un niveau à l'autre dépend d'une décision prise en commun en fonction de l'intérêt des textes rencontrés

5. De la lecture des œuvres littéraires à l'écriture

Dès lors, écrire en relation aux œuvres lues devient, à proprement parler, l'activité d'écriture principale du champ disciplinaire « littérature ». Tous les genres rencontrés peuvent faire l'objet d'un travail d'écriture : la nouvelle, les différents genres romanesques, la poésie, le théâtre, le conte, etc.

Il n'est jamais

inutile de prolonger l'écriture par une mise en livre des textes produits. Les élèves y découvrent quelques principes de la typographie et de la mise en page. Cette « édition » des textes peut être faite de manière manuscrite ou par l'intermédiaire d'un logiciel de traitement de textes

6. Les lectures personnelles

À cet

égard, l'enseignant a la responsabilité de conduire tous ses élèves à la lecture personnelle. Cela suppose déjà qu'il existe dans l'école un système de prêt à domicile des livres ou, à tout le moins, d'échange de livres entre les élèves. L'appui sur la bibliothèque de quartier, sur le bibliobus, peut être ici décisif. Il ne suffit pas de mettre les enfants en présence de livres, il faut encore les aider à effectuer les bons choix.

Ces « carnets » relèvent évidemment du privé et ne

doivent faire l'objet d'aucune exploitation collective. Des séances de présentation (clubs de lecture) aux camarades de la classe des ouvrages que l'on a aimés et dont on souhaiterait pouvoir parler avec d'autres lecteurs sont utiles. Elles peuvent être des occasions fortes d'animer la BCD.